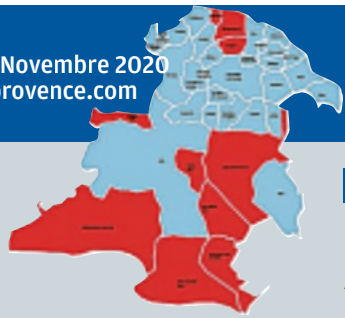


Jeudi 19 Novembre 2020
www.laprovence.com

Pays d'Arles

9



MISE EN GARDE

● **Démarchage.** Actuellement une société fait du démarchage téléphonique à Châteaurenard pour des interventions sur les charpentes. Elle se dit envoyée par la mairie. Ce n'est pas le cas.

CHÂTEAURENARD

Le château en bleu pour l'Unicef

À partir du 20 novembre, le château s'illuminera en bleu, la couleur de l'Unicef. Une manière de participer à la Journée mondiale de l'enfance, et à l'opération symbolique "Lumières sur les droits de l'enfant", pour manifester le soutien de la commune à l'initiative de cette organisation internationale, suivie par de nombreuses villes françaises, où des monuments se pareront de bleu. L'objectif ? Rappeler l'urgence et l'importance de célébrer les droits de l'enfant. Des manifestations de la Ligue des Droits de l'homme étaient prévues au pied des tours mais elles ont été annulées pour cause de confinement.

CHÂTEAURENARD

L'extension du collège à l'étude

Une importante réunion de travail avec deux architectes du Département et le principal du collège Simone-Veil, Bernard Sola, s'est tenue en mairie, mardi. Y a été évoquée une extension du collège Simone-Veil (►). "Afin de permettre l'amélioration des conditions de travail de nos enfants, la commune peut mettre à disposition une bande de terrain au sud de l'établissement. Le Département va mener sa réflexion et nous faire part de sa décision. Dès que nous la saurons, nous la communiquerons", a confié, au sortir, Marcel Martel, le maire, accompagné de Cyril Amiel (son adjoint à l'éducation, la jeunesse et la formation). /PHOTO N.C.-B.



ZOOM SUR Saint-Martin-de-Crau



Le restaurant de la Crau a été démoli

En 3 jours, c'est toute l'histoire commerciale bâtie par la Famille Michaud qui s'est écroulée sous les pelleteuses. Tout ému, un Saint-Martinien a confié : "Ils avaient fait, de père en fils, un restaurant, un hôtel, un camping, une piscine où jeune, je venais apprendre à nager et à m'amuser avec les copains. Aujourd'hui, j'assiste à la destruction de cet empire familial qui disparaît dans les gravats. C'est tout un pan de l'histoire de la ville qui s'en va avec" ajoute avec amertume ce monsieur qui a désiré garder l'anonymat. Une page se tourne et une autre va s'écrire pour la ville. /TEXTE ET PHOTO Y.S.

SAINT-MARTIN-DE-CRAU ● **Médiathèque.** La médiathèque fonctionne en mode drive et uniquement sur rendez-vous, avec un prêt maximum de 15 documents et 3 DVD par carte pour une durée d'un mois. Le choix s'effectue sur mediatheque@stmartindecrau.fr et la commande est à passer au 04 90 47 27 49. Un seul rendez-vous d'une personne par foyer sera proposé pour retourner et récupérer les commandes.

● **Solidarité.** Les inscriptions aux Restos du Cœur sont prises jusqu'au 24 novembre, chaque mardi de 14 à 16 heures et le jeudi de 9 h à 11 h 30. À partir du 26 novembre, les inscriptions seront prises uniquement le mardi aux mêmes horaires. La distribution alimentaire débutera également le jeudi 26 novembre au local situé au Foirail.

LE BLOC-NOTES

LE JOURNAL

Pays d'Arles.
04 90 18 30 05 ou 04 90 18 30 03,
arlesvillages@gmail.com

CRAU-CAMARGUE

Fourques. Jeanine Rabanit
06 19 29 08 98.
Mail : jrabanit@sfr.fr.
Mas-Thibert.
Patrick Lepicouché 06 15 21 01 26.
Mail : patrick.lepi13@gmail.com ou
lepicouche@aol.com

Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Suzanne Marx 06 15 39 36 60 ou
suzannemarxlaprovence@gmail.com

Moulès et Raphèle-les-Arles.

Yvelise Serra 04 90 98 48 93.
Mail : yvelises.serra@orange.fr
Saint-Martin-de-Crau.
Patrick Lepicouché 06 15 21 01 26.
Mail : patrick.lepi13@gmail.com ou
lepicouche@aol.com
ou Yvelise Serra. 04 90 98 48 93.
Mail : yvelises.serra@orange.fr
Saintes-Maries-de-la-mer
Audrey Cazenave 06 03 10 09 08
cm@saintesmaries.com

ALPILLES

Aureille et Mouriès. Michèle Ayala
04 90 47 52 11 ou jipe.mi@wanadoo.fr

Fontvieille.

Raymond Martinez. 06 70 80 80 16.
Mail : raymond@raymoonphoto.com.

Eygalières.

Delphine Blanc. Mail : delphine.photo.eygalières@gmail.com

Maussane-les-Alpilles et les Baux-de-Provence.

Jean Esposito. 06 63 38 61 97.
Mail : j-esposito@orange.fr
Saint-Rémy-de-Provence.
Agnès Paradós. Mail : agnes.parados@wanadoo.fr.
Ou Nathalie Brulé. Mail : brul.natha-

lie@yahoo.com.

Le Paradou.

Madjid Ouache 06 88 88 52 49 ou
majidouache@hotmail.fr.

VAL-DE-DURANCE

Mollèges, Cabannes, Noves, Les Paluds, Saint-Andiol, Plan d'Orgon et Verquières. Christian Dattilo. 06 81 23 43 53. Mail : dattilo.christian@orange.fr
Orgon et Sénas. Paul Agius. 06 16 05 94 68. Mail : agiusp@wanadoo.fr.

MONTAGNETTE

Boulbon et Saint-Pierre-de-Mézoargues. Clément Battista. 06 42 46 80 73.
Mail : clementbattista@hotmail.fr.

Gravson.

Jacques Razil. 06 80 87 98 42.
Mail : jacques.razil@gmail.com ou
Barbentane. Jacques Razil. 06 80 87 98 42. Mail : jacques.razil@gmail.com.

Clément Battista.

06 42 46 80 73.
Mail : clementbattista@hotmail.fr.

Saint-Etienne-du-Grès.

Jean-Louis Blanc 07 88 36 71 03. Mail : jeanlouis-blanc13103@gmail.com.
Tarascon. Nelly Combe-Bouchet. 04 90 90 07 32 ou 06 27 29 43 86. Mail : nbouchet@laprovence.com

Marie-Josée Laurent. 06 15 94 11 26. Mail : jpierre.laurent@orange.fr.

Vallabrègues. Nicole Girard. 06 89 34 78 97. Mail : cocogirard@yahoo.fr.

Mas-Blanc-des-Alpilles. Marie-Josée Laurent. 06 15 94 11 26. Mail : jpierre.laurent@orange.fr.

CHÂTEAURENARD

Châteaurenard, Eyragues, Rognonas. Nelly Combe-Bouchet 04 90 90 07 32, 06 27 29 43 86. Mail : nbouchet@laprovence.com

CHÂTEAURENARD

Ils ont conçu un éclairage LED horticole intelligent

Sébastien et Guillaume ont une solution pour optimiser la croissance des cultures

Lorsqu'en 2013, Sébastien Deprade et son ami Guillaume Marie ont créé, à Châteaurenard, leur société Light in the led, alors spécialisée dans l'éclairage artificiel événementiel, tertiaire et industriel, en vente aux professionnels, ils n'envisageaient sans doute pas qu'ils se spécialiseraient un jour dans l'éclairage pour le végétal. L'idée novatrice a germé au fil des rencontres dans cette région agricole.

C'est en 2016, à la suite d'une rencontre avec des semenciers, chez qui ils installaient un éclairage pour leurs bureaux, et qui leur évoquaient leurs problématiques dans les champs de culture sous serre, qu'elle a mûri chez les deux jeunes trentenaires. "Les technologies qu'ils utilisaient chauffaient, consommait de l'énergie, sans produire la bonne quantité de lumière. Devant cette problématique agricole, notre expérience dans l'éclairage LED industriel, qui permet de varier la lumière en fonction de son apport naturel, et dans l'éclairage événementiel, qui a la capacité à changer les couleurs, nous a conduits à créer voici quatre ans Vegetal grow development", explique Sébastien. Cette plateforme d'éclairage végétal est une solution clés en main, qui permet de réduire les consommations d'énergie. Elle utilise des Leds et un pilotage en temps réel assisté par intelligence artificielle. Elle améliore aussi la croissance végétale par type de culture et phase de croissance, ainsi que le rendement au m² et la répartition des cultures.

Pour la photosynthèse

Le tandem d'inventeurs a déposé sa marque, VGD, qui, aujourd'hui, lui permet de réaliser 95 % de son chiffre d'affaires, avec ce nouveau système, pour lequel ils ont investi à ce jour un million d'euros en autofinancement. Aujourd'hui, leur entreprise compte 12 personnes, dont neuf opérationnelles sur leurs deux sites, celui de Châteaurenard et celui d'Angers, et leur annexe à Avignon. Elle compte trois pôles spécifiques : recherche et développement, technique et commercial.



Sébastien Deprade et son ami Guillaume Marie ont créé, à Châteaurenard, leur société Light in the led. Aujourd'hui, ils se sont spécialisés dans l'éclairage pour le végétal avec leur marque VGD. /PHOTO N.C.-B.

Plus concrètement, avec leur marque, les deux fondateurs de VGD proposent aujourd'hui des produits et services de pilotage intelligent de la lumière au service de la croissance optimale des plantes, fruits, légumes et fleurs. "Dans une serre en production, toute la lumière naturelle n'arrive pas au niveau des feuilles, des bourgeons ou des fleurs. Ce qui handicape la photosynthèse. Notre métier, c'est de corriger ces manquements en apportant la bonne lumière en fonction du stade de croissance de la plante, la bonne énergie lumineuse pour qu'elle la convertisse en photosynthèse", explique Julien Laz, le 3^e

associé de l'équipe, en charge de la stratégie marketing.

En effet, les besoins diffèrent. Ainsi le bleu sera utilisé dans les phases de début de croissance pour favoriser l'enracinement. Le rouge pour le mûrissement. Et divers ratios sont utilisés.

De multiples bienfaits

"On utilise un spectromètre qui analyse le spectre de lumière en temps réel". Ensuite le producteur va définir des objectifs dans son logiciel - durée d'ensoleillement, quantité, par m², selon les plantes et autres paramètres - pour rééquilibrer l'éclairage extérieur réel, selon

UNE ENTREPRISE PLUSIEURS FOIS PRIMÉE

Sa solution innovante d'éclairage végétal a valu à cette jeune entreprise de remporter plusieurs prix. Le premier fut au concours Start-up Challenge 2016 à Arles. Le second, au concours Agree Start-up du Sival (Salon des productions végétales) en 2017. "C'était une confrontation d'idées, qui étaient encore embryonnaires. Nous avons gagné un Stand Jeune Pousse sur l'édition Sival 2018-2019. En un an, nous devons lancer le produit sur le marché. Un vrai challenge, c'est là que nous nous sommes associés avec un ingénieur, Julien Laz," raconte Guillaume Marie. Plus récemment, en début d'année, VGD a remporté une nouvelle médaille, le bronze, au Concours innovation au Sival à Angers, dans la catégorie Logiciels. Dernière reconnaissance en date, l'entreprise a été lauréate du concours NaturTech à Avignon fin octobre. Elle a remporté une dotation de 500 euros ainsi qu'une mise en relation avec les équipes techniques d'Arkopharma (lire ci-dessous). N.C.-B.

"La bonne lumière, au bon moment, pour chaque type de plante". SÉBASTIEN DEPRADE

ses objectifs et quand c'est nécessaire. "Nous mettons aussi en place des capteurs de croissance avec de l'intelligence artificielle. C'est une approche très technologique pour assister les producteurs. Ce qui leur permet d'arriver plus tôt sur le marché. Il s'agit aussi d'éviter de consommer trop d'énergie, pour permettre plus de diversité et de limiter les transports, puisqu'on peut produire ainsi des végétaux qui ne pousseraient pas dans telle ou telle région. On a des rendements qui peuvent aller jusqu'à 50 % de plus", précise encore Julien, qui souligne qu'en éclairant les plantes, on peut aussi limiter les pesticides et les apports d'engrais.

Ces solutions sont vendues à des maraîchers, des producteurs de fruits rouges, d'algues ou encore d'insectes, des coopératives, semenciers, collectifs, grands laboratoires de recherche et autres plantes aromatiques. "On évolue en Europe et outre-atlantique", conclut Sébastien.

Nelly COMBE-BOUCHET

Le concours des innovations pour une agriculture plus naturelle et durable

Lors de l'édition 2020 de son concours NaturTech, anciennement "Smart Agri Food", qui met à l'honneur et "récompense des solutions innovantes pour une agriculture plus naturelle et durable", le pôle avignonnais Inov'Alliance (ex-Terralia Pass) a distingué huit lauréats. Ceux-ci ont reçu des dotations jusqu'à 5 000 € et des accompagnements. Parmi eux, l'entreprise de Châteaurenard, Vegetal grow Development. Les autres sont : InTerra Pro (Chaponnay) pour son produit phytosanitaire d'origine

naturelle à base d'une souche de levure qui permet de protéger les fruits à pépins récoltés pendant le stockage. À Biomed (Villeurbanne), pour ses plantes hyper accumulatrices pour retirer naturellement les métaux et en particulier le cuivre et régénérer leurs sols. Le Chemin des mûres (Lille), pour ses technologies numériques capables d'organiser automatiquement la mutualisation des livraisons entre producteurs. RGX systems (Valbonne) pour ses caméras

intelligentes embarquées sur des agroéquipements. Naïo technologies (Escalquens), pour son robot agricole polyvalent autonome. AkiNaO (Perpignan) pour deux produits naturels valorisant une ressource durable et locale, l'Inule visqueuse : un extrait naturel antifongique et un paillis végétal. Et enfin Sun'agri (Paris) pour son système de persiennes agricoles équipées de panneaux photovoltaïques.

N.C.-B.